

L'économie française en question

Croissance, productivité et commerce extérieur : la position française en déclin ?

Croissance molle, déficits commerciaux, gains de productivité en baisse... La question récurrente du « déclin » de l'économie française est à nouveau au centre du débat public. Ces dernières années, économistes et politiques ont à maintes reprises mis en avant la nécessité de procéder à des réformes, afin de mieux tirer profit de la mondialisation. Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur analysent, dans une optique comparative, les faiblesses de l'économie française, avant de faire le point sur les différentes propositions de réformes destinées à y remédier.

C. F.

L'économie française connaît une croissance économique molle, s'affaiblissant en tendance de long terme, ainsi qu'une baisse des gains de productivité du travail. Son commerce extérieur est en outre devenu déficitaire en 2004, et des déficits records sont désormais atteints.

Cet article analyse les performances de l'économie française, tout en les resituant par rapport aux autres principaux pays européens et aux États-Unis. Il vise à mettre en évidence les faiblesses de cette économie, tout en soulignant la diversité des analyses qui y sont attachées. Il s'achève par un succinct tour d'horizon des principales politiques économiques qui ont été proposées pour y remédier.

Les performances en déclin de l'économie française

Une croissance économique molle et des gains de productivité en baisse

Depuis le milieu des années 1990, la France connaît un taux de croissance annuel moyen de 2,2 % (tableau 1). Les taux de croissance n'ont cessé, en tendance, de baisser depuis la fin des Trente Glorieuses (1945-1973), où ils atteignaient pour la décennie 1960 5 à 6 % par an.

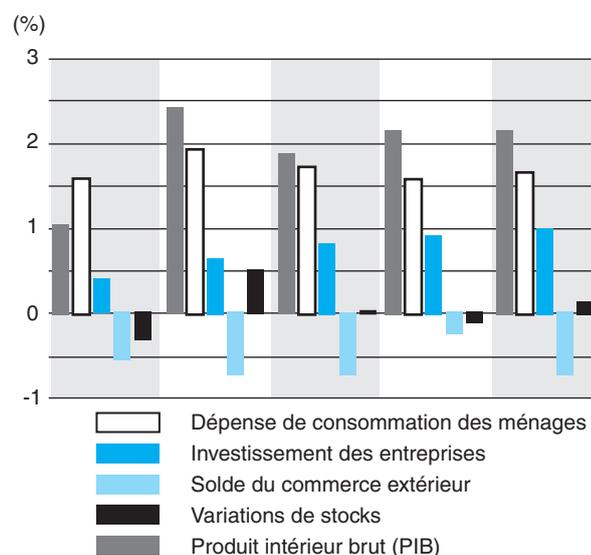
Tableau 1. Comparaison des performances économiques (1995-2007)

| Performances économiques | France | Allemagne | Italie | Royaume-Uni | États-Unis |
|---|--------|-----------|--------|-------------|------------|
| Taux moyen de croissance du PIB en volume (en %) | | | | | |
| • 1995-2007 | 2,2 | 1,6 | 1,4 | 2,8 | 3,1 |
| • 2000-2007 | 1,7 | 1,2 | 1,0 | 2,6 | 2,4 |
| Taux de croissance moyen de la productivité horaire (en %) | | | | | |
| • 1995-2007 | 1,7 | 1,7 | 0,6 | 2,2 | 2,1 |
| • 2000-2007 | 1,3 | 1,4 | 0,3 | 2,3 | 2,0 |

Source : The conference Board & Groningen Growth and Development Centre : <http://www.conference-board.org/economics/database.cfm>

Le graphique 1 montre les composantes de la croissance durant ces dernières années ; la consommation des ménages et l'investissement des entreprises y apparaissent comme relativement dynamiques tandis que le commerce extérieur contribue négativement à la croissance (-0,5 point). La

Graphique 1. La croissance économique française (2003-2007)



Source : INSEE.

Découverte de l'économie vol. 2 Cahiers français n° 347

L'économie française en question

dégradation du commerce extérieur pourrait encore abaisser la croissance potentielle (1) annuelle, évaluée par l'INSEE, à l'horizon 2020, à environ 2 %.

Sur la période 1995-2007, la croissance annuelle de l'économie française a été inférieure d'environ un point à celle de l'économie américaine. En Europe, un écart comparable est observé pour l'Allemagne et l'Italie, mais pas le Royaume-Uni, dont les performances ont été significativement supérieures.

Le PIB par habitant de la France est inférieur de plus de 25 % à celui des États-Unis. Si les tendances actuelles se prolongent, les écarts de niveau de vie se creuseront sur le long terme. Le revenu par tête de la France, de l'Allemagne et de l'Italie pourrait être de l'ordre de 65 % de celui des États-Unis en 2020 (2).

En réalité, le rattrapage du revenu par tête américain est enrayé depuis les années 1970 et une nouvelle divergence est en cours depuis les années 1990. Ces éléments montrent que l'écart avec les États-Unis, voire le Royaume-Uni, se maintiendra durablement en l'absence de réformes économiques profondes.

Un déficit commercial qui s'amplifie

Cinquième puissance exportatrice, derrière l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et la Chine, la France occupe historiquement une position solide dans les échanges internationaux (3). Mais l'apparition d'un déficit commercial durant ces dernières années, tandis que l'Allemagne, son principal partenaire commercial, connaît des excédents historiques, ne peut que susciter de nombreuses interrogations (4).

Le graphique 2 montre la dégradation continue du solde du commerce extérieur depuis 2006. Le déficit commercial a atteint 24 milliards d'euros au cours du premier semestre 2008, 48,3 milliards d'euros sur les douze derniers mois, ce qui est un nouveau record en la matière.

Graphique 2. Évolution récente du commerce extérieur



Source : Douanes, Données mensuelles, en millions d'euros (depuis juillet 2005). Biens, FAB/FAB.

Après avoir bénéficié d'un solde des biens et services positif au cours des années 1990, la France a vu son commerce extérieur se dégrader au cours des années 2000. Le solde est devenu négatif en 2004 et il ne cesse de se creuser depuis, atteignant 36,4 milliards d'euros en 2007 (1,9 % du PIB) (5). L'Allemagne et la Chine contribuent

à elles deux pour plus de 70 % de ce déficit, avec des contributions du même ordre.

La France n'est pas isolée dans cette tendance : pour la majorité des pays européens, le solde commercial s'est dégradé au cours des dernières années (l'Italie et l'Espagne par exemple). Avec un excédent de 174 milliards d'euros en 2007 (soit 7,2 % du PIB), l'Allemagne constitue plutôt l'exception.

L'économie française a perdu 30 % de parts de marché à l'exportation (6) entre 1995 et 2007, tandis que l'économie allemande n'en perdait que 5 % et les autres pays de l'OCDE 15 %. Si cette tendance peut paraître normale face à la montée en puissance des pays émergents, notamment les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), le décalage avec des pays similaires est plus inquiétant (7). Cette exception allemande est d'autant plus surprenante que l'Allemagne dispose de la même monnaie que les autres pays cités et qu'elle est le pays le plus proche de la France par sa spécialisation géographique et sectorielle (8). Faut-il incriminer l'euro fort, le prix de l'énergie ou d'autres facteurs ? Les réponses méritent une analyse fouillée de l'évolution du commerce extérieur et de sa spécialisation géographique et sectorielle.

Bien évidemment, la forte appréciation de l'euro par rapport au dollar depuis 2002 a dégradé la compétitivité des exportations françaises, mais il convient de relativiser sa part de responsabilité. En effet, environ la moitié des exportations françaises est destinée à l'intérieur de la zone euro ; en outre, l'Allemagne a été affectée par le même choc et a pourtant vu ses performances s'améliorer. La hausse du prix du pétrole depuis 2002 (9) a fait exploser la facture énergétique et est désormais responsable de 50 % du creusement du déficit commercial sur la période 2002-2007 (10). Mais le solde commercial français hors énergie n'a pas cessé de se dégrader depuis 2002, au point d'être très faible en 2007 et de menacer de devenir négatif dès 2008. D'autres raisons importantes sont donc à l'œuvre. Une première raison réside dans le taux de pénétration des importations dans la demande intérieure, qui n'a cessé de s'élever pour atteindre désormais 32 % en 2007, après avoir augmenté de 4 points entre 2001 et 2007. La deuxième raison majeure du déficit commercial réside dans la dégradation des performances à l'exportation,

(1) Croissance évaluée, compte tenu de l'évolution estimée du nombre d'heures travaillées, de la croissance du capital productif fixe et des gains de productivité globale des facteurs.

(2) Aghion P., Cette G., Cohen E., Pisani-Ferry J. (2007), *Les leviers de la croissance française*, Rapport du CAE n° 72, Paris, La Documentation française.

(3) Mentionnons qu'environ 6 millions d'emplois sont liés aux exportations.

(4) Montel-Dumont O. (2007), « Les tendances récentes du commerce extérieur français », *Cahiers français*, n° 341, novembre-décembre,

(5) Source : INSEE, biens et services.

(6) La part de marché français à l'exportation est définie comme la part des exportations françaises dans les exportations mondiales.

(7) Fontagné L., Gaulier G. (2008), *Exportations de la France et de l'Allemagne*, Rapport du CAE numéro à paraître, Paris, La Documentation française.

(8) Sur ce sujet, cf. Artus P., Fontagné L. (2006), *Évolution récente du commerce extérieur français*, Rapport du CAE n° 64, Paris, La Documentation française.

(9) En gros, il a doublé en euros entre 2002 et 2007.

(10) Le déficit énergétique français est passé de 20,5 à 44,1 milliards d'euros entre 2002 et 2007. Cf. Cocharde M. (2008), « Le commerce extérieur à la dérive », *Revue de l'OFCE* n° 106, juillet.

la France ayant perdu 17 % de ses parts de marché en volume depuis 2000. Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi que du tourisme ont maintenu un solde relativement stable. Par contre, le secteur des biens manufacturés est devenu fortement déficitaire en 2007 alors qu'il était excédentaire en 2000.

L'évolution du secteur des biens manufacturés est bien illustrée par le secteur automobile, qui pèse désormais négativement dans le solde commercial, contribuant à 30 % de la dégradation du solde depuis 2002 (11). On est ainsi passé d'un solde excédentaire de 10,6 milliards d'euros en 2004 à un solde déficitaire de 0,6 milliard en 2007 (12). Ceci est lié à la stratégie des deux principaux constructeurs automobiles français, Renault et PSA : ces dernières années, ils ont choisi de s'implanter dans les pays émergents (notamment l'Europe de l'Est) afin de profiter d'une main-d'œuvre bon marché et du dynamisme de la demande dans ces pays. Même le secteur des services a vu son solde, toujours positif, se réduire en tendance. Au travers de tous ces éléments, il y a donc lieu de penser que d'importants facteurs génériques liés à la compétitivité de l'économie française contribuent à la dégradation du commerce extérieur.

Les faiblesses de l'économie française

Une économie trop éloignée de la frontière technologique

L'analyse de la croissance molle française nécessite, d'une part de revenir aux principales sources théoriques de croissance dans les pays développés, et d'autre part d'examiner dans quelle mesure ces éléments éclairent la faiblesse de la croissance française et l'écart avec celle des États-Unis.

Acemoglu, Aghion et Zilibotti (2006) ont proposé un cadre de réflexion sur les sources de la croissance (13). Dans les pays moins avancés technologiquement, les principales sources de croissance résident dans l'accumulation de capital (c'est-à-dire l'investissement) et dans l'imitation des technologies développées dans les pays avancés. Dans les pays les plus avancés, c'est l'innovation qui devient le principal moteur de la croissance. L'économie technologiquement la plus développée définit la frontière technologique. Les États-Unis jouent incontestablement ce rôle depuis de nombreuses décennies.

L'incitation à l'innovation ne requiert pas les mêmes politiques économiques, ni les mêmes institutions que l'imitation. Ainsi, à l'imitation sont associés un marché des produits avec une concurrence limitée, un marché du travail peu flexible et un système éducatif centré sur l'éducation primaire et secondaire. Au contraire, l'innovation est stimulée par la concurrence, par la flexibilité et par un degré élevé d'éducation supérieure. En conséquence, plus une économie est proche de la frontière technologique, plus elle doit investir dans l'éducation supérieure et plus

elle doit accroître la flexibilité sur le marché du travail et la concurrence sur le marché des biens.

Une part insuffisante de diplômés du supérieur

Ce cadre théorique a été confronté à la réalité empirique de dix-sept pays de l'OCDE sur la période 1985-2003 (14) et a mis en évidence plusieurs résultats intéressants, confortant le diagnostic précédent. Il se confirme le rôle majeur joué par le pourcentage de diplômés du supérieur dans la population d'âge actif pour les pays proches de la frontière technologique. *A contrario*, cette variable n'a pas d'impact sur les gains de productivité pour les pays éloignés de la frontière. En d'autres termes, plus un pays est développé et proche du *leader* technologique que sont les États-Unis, plus l'investissement dans l'enseignement est indispensable pour assurer de notables gains de productivité, et *in fine* de croissance.

Effectivement, la France a, en proportion, beaucoup moins de diplômés de l'enseignement supérieur dans sa population active que les pays anglo-saxons (États-Unis, Canada et Royaume-Uni) ou les pays scandinaves (Danemark, Suède et Finlande). L'écart atteint même 14 points avec les premiers. Cependant, sur la population âgée de 25 à 35 ans, la proportion de diplômés du supérieur se rapproche beaucoup de celle des pays anglo-saxons ; l'écart devrait donc progressivement se résorber.

L'étude d'Acemoglu *et al.* (2006) montre aussi l'ampleur de l'effet d'une proportion plus grande de diplômés de l'enseignement supérieur : une augmentation de 14 points de cette proportion accroîtrait les gains de productivité de 1,3 point. Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, la croissance annuelle de long terme augmenterait de 1,3 point, ce qui la ramènerait au niveau de celle des États-Unis. Cependant, il convient de souligner que cette valeur est censée

Tableau 2. Enseignement supérieur : comparaison entre la France et d'autres pays (en %)

| Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population | de 25 à 65 ans | de 25 à 34 ans |
|---|----------------|----------------|
| France | 24 | 38 |
| Pays anglo-saxons | 38 | 42 |
| Pays scandinaves | 34 | 38 |

(11) 80 % de la dégradation du solde commercial (hors énergie) est imputable à un nombre limité de produits (automobile, chimie, appareils électroniques et métaux non ferreux).

(12) Le solde des équipements pour automobile a continuellement baissé depuis 2000, mais il demeure excédentaire en 2007 à 1,6 milliard d'euros.

(13) Acemoglu D., Aghion P., Zilibotti F. (2006), « Distance to Frontier, Selection, and Economic Growth » *Journal of The European Economic Association*, vol. 4, n° 1, pp. 37-74.

(14) La relation estimée vise à caractériser l'effet sur la croissance de la productivité globale des facteurs, notamment du niveau de formation de la population, des rigidités sur les marchés des biens et du travail, des variations du taux de l'emploi et de la durée du travail.

englober de nombreux effets indirects, comme par exemple l'importance de la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'importance de l'investissement dans les TIC

Les économistes ont également souligné l'importance de l'investissement dans les TIC pour leur impact sur les gains de productivité du travail (15). Leur diffusion plus rapide aux États-Unis (par exemple des micro-ordinateurs et du réseau Internet) depuis les années 1990 explique l'écart avec la France sur ce point. Deux phénomènes sont alors à l'œuvre :

- la baisse rapide des prix des TIC amplifie la forte hausse des volumes produits par les secteurs producteurs de TIC et accroît les gains de productivité de ces secteurs ;

- la diffusion des TIC permet d'augmenter les gains de productivité des secteurs utilisateurs à grande échelle comme les assurances, la finance, la grande distribution, grâce notamment à une meilleure coordination des acteurs du processus de production.

Selon de nombreux travaux, la majeure partie des gains de productivité provient du remplacement d'entreprises peu efficaces par de nouvelles, intégrant les techniques de production les plus performantes. Or, on constate bien aux États-Unis un plus fort taux de survie et une croissance plus rapide des nouvelles entreprises qu'en France et en Europe (16). Cette particularité américaine est à mettre en relation avec l'existence aux États-Unis d'une administration des PME (Small Business Administration ou SBA), qui impose des quotas sur les marchés publics à destination des PME ou assure des financements particulièrement favorables aux plus innovantes d'entre elles, sous la forme de subventions ou de fonds de capital-risque.

En définitive, les mauvaises performances françaises en termes de croissance du PIB et de la productivité peuvent être interprétées comme la conséquence d'un investissement insuffisant en éducation supérieure et en TIC, d'un marché du travail trop rigide, d'un marché des biens insuffisamment concurrentiel et d'un renouvellement insuffisant du tissu entrepreneurial.

La dégradation de la compétitivité française

La dégradation relative des exportations françaises soulève le problème de la compétitivité française, dont deux déterminants sont traditionnellement évoqués : la compétitivité-prix (17) et la compétitivité hors-prix.

Compétitivité-prix

Face à l'appréciation de l'euro, les entreprises ont comprimé leurs marges afin de limiter la perte de compétitivité-prix (18). Cette tendance est évidemment préoccupante car elle ne pourra se poursuivre durablement ; elle risque de conduire à la réduction des activités exportatrices d'entreprises françaises. En Allemagne, le gouvernement a pratiqué une politique de

baisse des coûts salariaux, accentuée par une hausse de la TVA de trois points en janvier 2007 (19) ; d'où des gains de compétitivité-prix pour l'Allemagne, ce qui en fait une exception en Europe.

Vis-à-vis de cette perte relative de compétitivité, le gouverneur de la Banque de France (20) met en exergue les conséquences diffuses de la réduction du temps de travail : « une compétitivité française affectée par les hausses et les rattrapages de salaires liés à la réduction de la durée de travail, alors que l'Allemagne, de son côté, touchait les dividendes de plusieurs années consécutives de modération salariale ». Cependant, les études confirment que l'évolution de la compétitivité-prix ne permet pas d'expliquer de manière complètement satisfaisante l'évolution des exportations françaises (21). Il nous faut donc nous tourner vers la compétitivité hors-prix.

Compétitivité hors-prix

Depuis 2000, les entreprises françaises se distinguent par leur moindre capacité à capter la demande étrangère, notamment celle des pays émergents, en forte progression : l'élasticité-revenu moyenne des exportations françaises se situe en effet parmi les plus faibles des pays développés.

Une première explication réside dans la spécialisation française dans les biens de consommation finale (industrie agroalimentaire par exemple) au contraire de la spécialisation allemande dans les biens d'équipement, dont les pays émergents sont friands pour assurer leur développement. Une deuxième explication vient de la nature de l'offre, les produits français se distinguant de moins en moins de ceux de leurs concurrents étrangers. C'est la conclusion de l'étude de Villetelle et Nivat (2006) : « les produits français seraient devenus plus substituables aux produits concurrents » (22).

Les enquêtes du COE-Rexecode (23) auprès des acheteurs européens confirment que les produits français sont nettement surclassés par leurs concurrents allemands pour l'ensemble des aspects hors-prix, et qu'ils reçoivent des notes médiocres pour le contenu en innovation technologique.

(15) Artus P., Cette G. (2004), *Productivité et croissance*, Rapport du CAE n° 48, Paris, La Documentation française.

(16) Par exemple, après quatre ans, le taux de survie est de 61 % pour les États-Unis contre 51 % pour la France, tandis que l'emploi a crû de 115 % aux États-Unis contre seulement 15 % en France. Artus P., Cette G. (2004), *op. cit.*

(17) Elle est caractérisée par le prix d'exportation relatif à l'ensemble des concurrents.

(18) Fontagné L., Gaulier G. (2008), *op. cit.*

(19) La baisse des coûts salariaux a été réalisée au moyen d'accords de branche et par les réformes Hartz du marché du travail. La hausse de la TVA a été partiellement compensée par des baisses de cotisations sociales.

(20) Déclaration du 26 juin 2008 de Christian Noyer.

(21) Cochard M. (2008), « Le commerce extérieur à la dérive ? », *Revue de l'OFCE* n° 106, juillet.

(22) Villetelle J.-P., Nivat D. (2006), « Les mauvaises performances du commerce extérieur de la France sont-elles liées à un problème de demande ? », *Bulletin de la Banque de France*, n° 146, p. 21-30.

(23) Anas J. (2008), « La compétitivité hors prix des biens intermédiaires et d'équipement sur le marché européen en 2007 », *Diagnostic(s)-Revue de COE-Rexecode*, avril.

On voit ainsi se dessiner une explication de l'évolution défavorable des exportations françaises : le contenu en innovation des produits français ayant baissé, les importateurs deviennent de plus en plus sensibles au prix, qui lui aussi a évolué dans le mauvais sens par rapport aux produits allemands. L'effet de ciseau dû aux pertes simultanées des compétitivités-prix et hors-prix explique alors l'ampleur de la dégradation du commerce extérieur, hors énergie.

Un environnement européen qui s'essouffle

La stratégie de Lisbonne

L'intégration économique au sein de l'Union européenne a longtemps tenu lieu de politique de croissance. Elle ne joue plus ce rôle car les indicateurs d'intensité des échanges ou de convergence des prix indiquent une stagnation de l'intégration depuis la fin des années 1990. Les secteurs comme les transports, les télécommunications, l'énergie, les services, dont les services financiers, n'ont pas relayé la dynamique du marché unique et n'ont pas induit de nouveaux gisements de croissance. En d'autres termes, malgré le succès de la mise en place de l'euro, les échanges au sein de la zone n'ont que modestement progressé ; l'euro n'a donc pas constitué un facteur de relance (24).

Reconnaissant que l'Europe avance moins vite que les États-Unis, la Commission européenne a élaboré en 2000 la stratégie de Lisbonne, avec comme ambition de « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». Le dynamisme économique est jugé entravé par les rigidités structurelles sur les divers marchés ; l'éducation et la R & D doivent être améliorées afin que l'économie soit à même d'intégrer les derniers développements technologiques, notamment ceux des TIC. Est ainsi énoncé l'objectif d'atteindre en 2010 un effort de R & D de 3 % du PIB. Dès 2005, cette stratégie est en échec et les chefs d'État décident alors de la relancer. On sait d'ores et déjà que l'objectif de R & D ne sera pas atteint et qu'il convient de se réinterroger compte tenu de la maigreur des résultats liés à cette stratégie (25).

Les politiques budgétaires et monétaires

Qu'en est-il des politiques budgétaires et monétaires ? Les comparaisons internationales montrent que la politique économique de la zone euro est peu réactive car les politiques budgétaires sont souvent mises en œuvre à contretemps et la politique monétaire est peu puissante. Ainsi, sur la période récente, les variations de taux d'intérêt à court terme ont été sensiblement plus amples aux États-Unis qu'en zone euro et la Réserve fédérale mène ouvertement une politique contracyclique. La réponse à la crise financière de 2007-2008 et au ralentissement économique illustre bien ce type de politique, avec la baisse rapide et forte des taux d'intérêt, malgré une hausse caractérisée de l'inflation. Au contraire, la BCE

estime qu'une politique monétaire trop active est une source d'instabilité et que la lutte contre l'inflation est prioritaire. Derrière ces politiques, il y a, à l'évidence, une différence importante de missions entre les deux banques centrales, la Réserve fédérale ayant comme objectif, outre un taux d'inflation faible, la croissance économique et l'emploi. En réalité, la comparaison des politiques économiques menées en Europe et aux États-Unis révèle aussi d'autres contrastes : la politique de concurrence avec le SBA (*Small Business Administration*), qui met en place une discrimination positive envers les PME, ou encore la politique d'innovation, qui soutient fortement l'innovation dans les PME (26).

De manière plus générale, Aghion, Cohen et Pisani-Ferry (2006) considèrent le système de politique économique dont l'Union s'est dotée comme une source majeure de moindre croissance économique. Un marché unique encore trop fragmenté et l'efficacité ignorée des politiques contracycliques constituent des raisons primordiales d'une inefficacité économique se traduisant par un déficit de croissance.

Une préférence européenne pour le loisir ?

D'autres économistes mettent en exergue la préférence pour le loisir qui caractériserait les Européens (27). Ils font remarquer que leur revenu par tête serait à peine en dessous du niveau américain si le nombre total d'heures travaillées en Europe était le même qu'aux États-Unis (28). Même si ce constat est numériquement incontestable, la préférence pour le loisir n'est toutefois pas forcément le déterminant majeur de la dégradation européenne, compte tenu des problèmes d'offre que nous avons identifiés. Autrement dit, la stratégie « travailler plus » aurait buté sur le caractère partiellement inadapté de l'offre productive européenne.

Le mauvais fonctionnement du marché du travail

Tabellini et Wyplosz (2004) soulignent que c'est le mauvais fonctionnement du marché du travail qui est au cœur des échecs économiques européens (29). Ils estiment que le problème européen est surtout celui de trois grands pays, l'Allemagne, la France et l'Italie, qui ont longtemps refusé ou échoué à mener les grandes réformes nécessaires, comme la flexibilisation du marché du travail. Moins réticents, les petits pays ont réalisé des performances bien meilleures. À l'appui

(24) Aghion P., Cohen E., Pisani-Ferry J. (2006), *Politique économique et croissance en Europe*, Paris, La Documentation française.

(25) Sur la stratégie de Lisbonne, voir dans ce même numéro l'article d'Eloi Laurent, p. 00.

(26) Villemeur A. (2007), *La croissance américaine ou la main de l'État*, Paris, Le Seuil.

(27) Par exemple, Blanchard O. (2005), « L'Europe ne va pas si mal », in Blanchard, Wyplosz et Pisani-Ferry (éds), *L'Europe déclassée ?*, Paris, Flammarion.

(28) Sous l'hypothèse que les personnes en âge de travailler ont en moyenne la même productivité que les personnes qui ont un emploi.

(29) Tabellini G., Wyplosz C. (2004), *Réformes structurelles et coordination en Europe*, Rapport du CAE n° 51, Paris, La Documentation française.

de cette thèse, il convient de citer les réformes du marché du travail menées en Allemagne ces dernières années et dont on constate qu'elles ont sûrement favorisé les bons résultats du commerce extérieur.

Quels remèdes pour l'économie française ?

L'analyse précédente des faiblesses de l'économie française ne doit pas masquer l'importance de ses atouts (30), à partir desquels peuvent être bâties des stratégies de renouveau économique. Tout particulièrement, parmi les points forts, on peut relever une natalité et une demande intérieure plus dynamiques que dans les autres pays européens, une proportion élevée de diplômés dans les matières scientifiques, ainsi que des infrastructures publiques (transports, énergie) et un système de santé de qualité.

La France bénéficie indéniablement de la mondialisation, ne serait-ce que par les importations en provenance des pays émergents qui permettent aux consommateurs d'acheter à moindre prix des biens de consommation courante. Néanmoins, la France pourrait davantage tirer profit de la mondialisation et ses faiblesses actuelles ne paraissent nullement inexorables. L'obtention de meilleures performances économiques nécessite un rapprochement de la frontière technologique, grâce à un ensemble de réformes ciblées. Le débat sur les remèdes est largement engagé et les propositions, à l'image de celles de la Commission animée par Jacques Attali (31) en 2007, sont nombreuses. Nous nous contentons ici d'évoquer les principaux axes de réforme préconisés. Le déficit en innovation apparaît être un point commun à l'origine du déclin des performances, alors que l'économie de la connaissance prend de l'ampleur, comme le reconnaît la stratégie de Lisbonne ; les mesures relançant l'innovation tiennent donc une place centrale.

Le premier axe de réforme, le plus consensuel, consiste à accroître l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Sur la base des expériences étrangères, il convient de réformer la gouvernance des universités pour leur accorder une réelle autonomie, d'accroître leurs budgets, de renforcer l'efficacité de la recherche publique mais aussi d'inciter fortement les entreprises privées à augmenter les moyens consacrés à la R & D, par exemple au travers du crédit d'impôt recherche. Face à l'accentuation des problèmes de compétitivité, tout particulièrement sur les gammes de qualité élevée ou sur les produits de haute technologie, Fontagné et Lorenzi (2005) proposent une politique industrielle renouée, permettant de reconstruire les avantages comparatifs de l'industrie française (32). Il s'agit notamment de surmonter les handicaps français en développant des pôles de compétitivité, en incitant aux relations entre les universités et les entreprises, et aussi en favorisant le capital-risque (33). À l'heure de l'économie de la connaissance, une nouvelle politique industrielle qui combine mieux que par le passé le territoire, l'innovation et les entreprises industrielles s'impose. La France est allée dans ce sens, depuis 2004, avec la création de 71 pôles de compétitivité associant, sur un territoire, des entreprises de recherche et des centres de formation autour de projets innovants en direction de marchés (34).

Le deuxième axe consiste à augmenter le volume de travail en mobilisant davantage la population en âge de travailler, les différences étant désormais considérables entre la France et les autres pays (35). L'incitation aux heures supplémentaires et le recul du départ à la retraite vont dans ce sens.

Le troisième axe vise à stimuler la concurrence sur le marché des biens, la France ayant une réglementation accrue sur ce marché. Les remèdes envisagés sont la libéralisation du secteur du commerce et de la distribution (36), afin de permettre une plus grande liberté d'implantation de surfaces commerciales, ou encore l'ouverture des barrières à l'entrée des professions fermées.

La nécessité de favoriser le renouvellement des entreprises passe par le développement des PME (tout particulièrement des entreprises moyennes à croissance rapide) et par des politiques de soutien à l'innovation (37). Dans ce contexte, une réforme souvent recommandée consisterait à mettre en place l'équivalent d'une Small Business Administration. Cette réforme est repoussée par la Commission européenne au titre de la préservation de la concurrence.

Enfin, les réformes pour améliorer le solde du commerce extérieur nécessitent une politique favorisant la compétitivité-prix et hors-prix (notamment l'innovation) orientée vers les entreprises de taille moyenne. Les aides à l'exportation seraient alors plutôt réservées aux entreprises qui ont des chances de réussir durablement à l'exportation, car elles ont atteint la taille critique, ce qui exclut *a priori* les petites entreprises (38). Là aussi, il convient de favoriser les grosses PME qui sont déjà très productives et qui peuvent donc se développer avec succès à l'international.

Bien évidemment, compte tenu de la complexité du phénomène de la croissance économique, l'amélioration des performances françaises nécessite de mettre en œuvre une véritable stratégie de réforme en agissant sur plusieurs fronts à la fois afin d'en maximiser les effets économiques.

Jean-Hervé Lorenzi,
professeur à l'université de Paris-Dauphine
Alain Villemeur,
enseignant à l'université de Paris-Dauphine

(30) Aghion P., Artus P., Cohen D., Cohen E., Fontagné L., Madiès T., Verdier T. (2007), *Mondialisation : les atouts de la France*, Rapport du CAE n° 71, Paris, La Documentation française.

(31) Commission pour la libéralisation de la croissance française présidée par Jacques Attali (2008), *300 décisions pour changer la France*, Paris, La Documentation française.

(32) Fontagné L., Lorenzi J.-H. (2005), *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport du CAE n° 55, Paris, La Documentation française.

(33) Glachant J., Lorenzi J.-H., Trainar P. (2008), *Private equity et capitalisme français*, Rapport du CAE n°75, Paris, La Documentation française.

(34) Andese (2005), « Les pôles de compétitivité : du laboratoire au marché », *Vie & Sciences économiques*, n°170-171.

(35) Un Français consacre 48 % de son temps de vie au travail contre, par exemple, 58 % pour un Britannique et 60 % pour un Danois.

(36) Il s'agit d'abroger les lois Royer et Raffarin.

(37) Bethèze J.-P., Saint-Étienne C. (2006), *Une stratégie PME pour la France*, Rapport du CAE n° 61, Paris, La Documentation française.

(38) Fontagné L., Gaulier G. (2008), *op. cit.*